

Agriculture | Une "année atypique" pour l'agriculture régionale



« Une année atypique », voilà en synthèse le regard porté par le président de la Chambre régionale d'agriculture sur la campagne 2017-2018. En cause, « trop d'eau dans un premier temps, trop sec dans un second ». Une météo capricieuse marquée par des épisodes d'intempérie et de sécheresse préjudiciables à de nombreuses cultures sur l'ensemble du territoire régional. Une occasion facile, pour Dominique Graciet de pointer « les attermoissements de l'Etat » et « l'irresponsabilité des écologistes » en matière d'accès à l'eau et de création de ressources. Autre sujet abordé à quelques mois des élections chambre d'agriculture : le bilan de la mandature qui s'achève et les ambitions personnelles de celui qui en est encore le président pour 4 mois.

« L'année aura connu des excès d'eau au printemps avec de violentes crues, particulièrement au sud de la région qui ont notamment mis à mal les productions d'élevage sur les barthes de l'Adour et les Gaves, causant également des inondations importantes chez de nombreux kiwiculteurs. Au printemps aussi les viticulteurs de Bordeaux et de Cognac ont subi d'intenses épisodes de grêles. Puis en août, c'est la sécheresse qui a touché la région, surtout au nord », énumère Dominique Graciet. Une météo en dents de scie, à propos de laquelle il est cependant encore « un peu tôt pour tirer un premier bilan, mais il est certain que l'on manquera de fourrage. D'autant que la sécheresse a touché tout le nord de l'Europe, ce qui risque de raréfier la ressource pour les éleveurs d'ici. »

Rendements vs prix

Face à cela des aides d'urgence, à la fois conjoncturelles et structurelles, ont été mises en place pour les éleveurs indique-t-il, soulignant notamment la nécessité de réparer les digues effondrées. Un chantier qui ne sera peut-être pas chose facile, la compétence ayant été transférée aux communautés de communes aux moyens inégaux, faisant craindre, une absence de coordination sur la prise en charge de ces chantiers. « Nous demandons à ce qu'une harmonisation soit menée au niveau de la région. » Une meilleure coordination au niveau, à tout le moins des bassins de productions, c'est aussi ce que souhaite Dominique Graciet sur la prévention de la grêle. "C'est bien d'encourager les agriculteurs à s'assurer mais ça ne peut pas suffire. Un épisode de grêle qui détruit une production, c'est un marché potentiellement perdu l'an prochain". Et d'encourager à la protection: "sur les kiwis,

par exemple, avec des filets de protection; sur la vigne, avec une densification du réseau des canons qui ne peut passer que par une coordination plus large que la myriade d'acteurs actuelle".

Sur les rendements justement, « ce ne sera sans doute pas une bonne année, même si un certain nombre de choses a pu être rattrapé sur les cultures en deuxième partie d'été... ». Un point positif tout de même : « on constate un relèvement des prix sur les grandes cultures et sur les fruits et légumes... De là à compenser les pertes de volumes, ce n'est pas sûr », indique-t-il avec prudence.

"Empêcher les réserves en eau, c'est empêcher le progrès de l'agriculture"

Une prudence mise au placard quand il s'agit d'évoquer la construction de retenues d'eau... « Il est évident que l'on doit construire des retenues en eau dans toute la région, c'est impératif de trouver des solutions ! En 2011, un projet à l'échelle du bassin Adour-Garonne prévoyait qu'un total de 56M m3 d'eau pourrait faire l'objet de retenues d'eau, dont la moitié pour l'Aquitaine. En 7 ans, seules 10% des constructions ont été réalisées... La faute aux attermoissements de l'Etat, à la multiplication des commissions d'enquête, à de multiples moratoires et recours. Dans cette région, les écologistes ne sont pas responsables en matière d'accès à l'eau tant pour les agriculteurs que pour les habitants ! D'autant que sur les 56M m3 en question, seul 35% étaient prévus pour l'agriculture, le reste est destiné à l'étiage et à la consommation. »

Dominique Graciet vise l'écologie politique, mais aussi l'absence d'arbitrage : « l'importance donnée à l'écologie politique et à ses dogmes est suicidaire pour l'agriculture ! Et le laisser faire de l'Etat, et de la région sur ce sujet, l'est aussi. » Et de prendre l'exemple des bassines dans les Deux-Sèvres : « les bassines ont passée toutes les autorisations administratives, mais elles continuent à être combattues par les écolos ! Désormais il faut taper du poing sur la table pour qu'ils arrêtent de mettre des bâtons dans les roues aux agriculteurs sur des projets qui sont acceptés par l'administration. Empêcher ces réserves, c'est empêcher le progrès de l'agriculture. La diversification des productions et la santé économique des exploitations passent par l'accès à l'eau, le tout bien sûr dans le respect de l'environnement. Nous militons pour une politique raisonnable et volontariste de la création de ressources ! »

De la satisfaction dans le rétroviseur

En cette fin de mandat à la tête de la Chambre régionale d'agriculture, la politique de l'eau fait partie des dossiers sur lesquels il reconnaît « des retards ». Il y en a quelques autres, tels « l'harmonisation régionale pas tout à fait achevée », dans une mandature assez « tourmentée » puisque « rattrapée par la réforme territoriale et l'élargissement du périmètre de la Chambre ». Une mandature qui a aussi connu son lot de crises pour la profession à l'image de la double crise aviaire... Mais, « bon an, mal an, on a tenu le coup, au bénéfice des agriculteurs. » Au total, dans le rétroviseur du Président Graciet, règne surtout la satisfaction : « on a eu des avancées très positives comme sur l'agroalimentaire ou la forêt, nous avons aussi su mettre en place une bonne organisation sur la grande région, et notamment sur le budget sur lequel nous avons eu de belles avancées. » Un élément qu'il met volontiers sur le compte de « la bonne relation » avec Alain Rousset et le Conseil régional, qui ont permis en 2016, une augmentation du budget de 25% pour accompagner le changement d'échelle sur la grande région.

Quant aux élections à venir si certains, y compris de son syndicat, dénoncent un affaiblissement des Chambres du fait de la baisse du nombre d'élus, Dominique Graciet, préfère noter que « l'élection reste sur le socle départemental, ce qui renforce la place et la crédibilité des Chambres départementales tant au niveau régional qu'au niveau du réseau APCA. ». Une bonne nouvelle pour celui qui est aussi le Président de la Chambre d'agriculture des Landes, candidat à sa succession, même s'il avertit qu'il fera valoir son droit à la retraite en cours de mandat. Quant à la Chambre régionale, « le débat de la présidence va s'ouvrir au niveau des départements ».



Solène Méric

Crédit Photo : Aqui.fr
Publié sur aqui.fr le 12/09/2018
[Url de cet article](#)